

Intervention de l'Organisation Mondiale Contre la Torture

93^{ème} session de la Conférence internationale du travail

Genève, 13 juin 2005

Monsieur le Président,

L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) est un réseau de plus de 280 organisations non-gouvernementales luttant contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

L'OMCT est préoccupée que, du fait de politiques ultra-libérales et de l'affaiblissement du système de protection des travailleurs organisés, certains Etats ne respectent pas leurs obligations découlant de la Constitution de l'OIT et des Conventions 87 et 98. Ces obligations comportent non seulement le devoir de garantir le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective dans les droits internes des Etats parties, mais aussi d'en garantir la jouissance effective. Les Etats parties sont donc tenus de s'assurer que la répression envers les travailleurs et les leaders syndicaux ne reste pas impunie, sans mentionner tolérée voire perpétrée par des agents de l'Etat.

Même dans un pays comme la **Corée du Sud**, où le développement économique s'est accompagné de la reconnaissance de la plupart des droits civils et politiques, les syndicalistes sont constamment menacés. M. Kim Young-Gil, Président de l'Union coréenne des fonctionnaires (KGEU), syndicat non reconnu, est l'un des leaders syndicaux les plus importants actuellement en détention.¹ Il en est de même pour le Président du Syndicat des travailleurs migrants (MTU), M. Anwar Hossain.² Selon la CISL, en avril 2005, 825 syndicalistes ont été arrêtés durant une manifestation devant l'Hôtel de ville de Ulsan et, le 23 mai, 600 autres ont été interpellés au cours d'une grève pacifique.³

En **Chine**, où une très forte croissance économique se réalise aux dépens des travailleurs, les syndicalistes doivent faire face à de sérieux problèmes. En septembre 2004, deux personnes qui soutenaient l'établissement de syndicats sur Internet, ont été condamnées à respectivement 15 et 12 ans de prison.⁴

¹ Voir Appel urgent KOR 001/0405/OBS 027 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, un programme conjoint de l'Organisation Mondiale Contre la Torture et de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme.

² M. Anwar Hossain a été formellement accusé d'être un travailleur migrant illégal sans papier, prétexte qui a servi à justifier l'interdiction des activités syndicales. Voir Appel urgent de l'Observatoire KOR 001/0405/OBS 027.1.

³ Voir Communiqué de presse de la CISL (Confédération internationale des syndicats libres), *Korea: 1 trade unionist arrested every hour*, du 3 juin 2005 et Lettres au président de la République de Corée des 23 et 27 mai 2005.

⁴ Voir Lettre de la CISL adressée au Président de la République populaire de Chine, datée du 20 septembre 2004.

Des membres des Fédérations autonomes des travailleurs (WAF)⁵, arrêtés à la suite du massacre de Tienanmen en juin 1989, sont toujours emprisonnés.⁶ Le gouvernement est aussi en train de renforcer sa politique répressive envers ceux qui défendent les droits des paysans. Le 20 avril 2005, cinq représentants de paysans sans terre de la ville de Zigong, dans la province de Sichuan, ont été attaqués et détenus alors qu'ils présentaient une pétition au nouveau maire de la ville.⁷

Au **Guatemala**, un des pays d'Amérique latine qui n'a pas connu de développement économique notable, il est extrêmement dangereux de se battre pour la justice sociale. En 2005, 68 cas d'attaques contre des syndicalistes ont déjà été enregistrés.⁸ De plus, quasiment toutes ces attaques et actes de violence restent impunis. Tel est le cas, par exemple, de l'assassinat en novembre 2004 de M. Julio Rolando Raquec de la FESTRI⁹ et de l'attaque physique de M. Leonel García Acuña en janvier 2005.¹⁰ L'OMCT est aussi préoccupée par le cas de M. Rigoberto Dueñas Morales, Secrétaire général adjoint de la fédération des travailleurs CGTG (Central General de los Trabajadores de Guatemala). Malgré sa libération, M. Dueñas vit en liberté surveillée et n'est pas autorisé à quitter le pays.¹¹

⁵ Organisations indépendantes de travailleurs établies entre avril et juin 1989 dans plusieurs provinces de Chine dans le contexte du mouvement pour la démocratie nationale de cette année-là, aussi connu comme le « Printemps de Beijing ».

⁶ L'un d'entre eux, Hu Shigen, un activiste syndical impliqué dans l'organisation du Comité préparatoire du Syndicat libre de Chine (CFTU) et condamné à 20 ans d'emprisonnement, serait dans un état de santé critique après 13 ans de prison (Voire Appel *CHINE* de la CISL : *Un activiste syndicaliste serait dans un état de santé critique*, 26 novembre 2004). Yao Fuxin et Xiao Yungliang, condamnés en mai 2003 à respectivement sept et quatre ans de prison pour "subversion" suite à leur rôle dans la lutte contre la corruption et le chômage à Liaoyang, demeurent en détention. Depuis leur emprisonnement, la santé des deux hommes s'est rapidement détériorée (Voir Rapport annuel 2004 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, pp. 243-244).

⁷ Liu Zhengyou, Chen Shoulin, Chen Xiaoling, Mao Xiulan et Deng Shufen ont été détenus. Au cours de l'altercation avec la police, deux d'entre eux (Liu Zhengyou et Mao Xiulan) ont été sérieusement blessés. Les paysans se sont engagés dans une dispute de longue haleine avec le gouvernement municipal de Zigong après que les autorités avaient pris possession de terres agricoles très fertiles pour établir une zone de développement high-tech en 1993 (Voire Human Rights in China (HRIC), *Lettre mensuelle*, 30 avril 2005).

⁸ Conférence internationale du travail, 93^{ème} session, Comité sur l'application des normes, 10^{ème} séance, 7 juin 2005. Déclaration du Groupe des travailleurs.

⁹ Le 28 novembre 2004, M. Julio Rolando Raquec, Secrétaire général de la Fédération des syndicats des travailleurs informels (FESTRI), a été tué par balles à Guatemala City. En mars 2004, la maison de M. Raquec avait été cambriolée et fouillée ; il avait été victime de violence et menacé de mort s'il prévenait les autorités. En juin 2004, il avait été victime d'un attentat, pour lequel il avait déposé une plainte verbale demandant que l'on sécurise son périmètre et que l'on restreigne l'accès à la zone qu'il fréquentait. Il avait également reçu des menaces selon lesquelles ses filles seraient violées s'il continuait son militantisme en faveur des droits des travailleurs. Néanmoins, les personnes responsables n'avaient jamais été identifiées et aucune protection n'avait été attribuée à M. Julio Raquec. Une enquête sur ce meurtre est en cours mais n'a donné aucun résultat jusqu'à ce jour. Sa femme et ses filles seraient actuellement en danger et auraient reçu des menaces de mort (Voire Appel urgent de l'Observatoire GTM 007/1204/OBS 091).

¹⁰ En janvier 2005, M. Leonel García Acuña, Secrétaire général du *Sindicato de Trabajadores de la Municipalidad de San Miguel Pochuta*, dans l'état de Chimaltenango, a échappé à une tentative d'assassinat. Avant cette attaque, M. Acuña avait reçu des menaces pour avoir créé un syndicat, raison pour laquelle il a été renvoyé par le maire de la municipalité de *San Miguel Pochuta* (Voire Appel urgent de l'Observatoire GTM 001/0105/OBS 004).

¹¹ Rapport annuel 2004 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, p. 191.

Plus récemment, la CISL a rapporté l'assassinat de deux manifestants suite à un usage disproportionné de la violence par la police au cours de manifestations contre le CAFTA (L'Accord de libre-échange entre les Etats-Unis, l'Amérique centrale et les Caraïbes).¹² Cet accord, ratifié par le Congrès du Guatemala sans que la population n'ait été consultée, a suscité une vive condamnation.

La situation des syndicalistes est particulièrement difficile dans les pays qui sont le théâtre d'un conflit armé ou de troubles politiques.

Au **Zimbabwe**, pays caractérisé par une répression générale et la suppression des libertés, les leaders syndicaux sont souvent victimes de représailles, de harcèlement judiciaire, et d'attaques en raison de leurs activités. Au début du mois de mai 2005, les locaux du Congrès des Syndicats du Zimbabwe (ZCTU) ont été attaqués par la Police Républicaine. Cette dernière a saisi quelque 50 fichiers et documents ainsi que de la correspondance.¹³ En outre, quatre membres du ZCTU ont été détenus en 2004 car ils auraient provoqué des émeutes et été des facteurs de désordres et d'intolérance.¹⁴

L'OMCT est extrêmement préoccupée par les arrestations incessantes de leaders syndicaux et la suspension des activités des droits de l'homme et des syndicats au **Népal**, depuis la déclaration de l'état d'urgence le 1er février 2005.¹⁵ Le 8 avril 2005, deux dirigeants de la Fédération générale des syndicats du Népal (GEFONT) ont été arrêtés lors d'une manifestation.¹⁶

En **Irak**, les syndicalistes sont toujours soumis à la législation hostile à la liberté syndicale datant de l'époque de Saddam Hussein. Durant les derniers mois, plusieurs leaders syndicaux irakiens

¹² Cf. ICFTU, Communiqué de presse, *Guatemala: les manifestations contre l'ALEAC se soldent par deux morts et des mandats d'arrêt à l'encontre de syndicalistes*, 18 Mars 2005. Durant les manifestations, la police qui a recouru à des gaz lacrymogènes et des canons à eau, a fait un usage disproportionné de la force face aux manifestants et a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de syndicalistes impliqués dans les événements.

¹³ ICFTU, *Protest letter to the President of Zimbabwe, Police raid at the ZCTU offices*, May 17, 2005.

¹⁴ M. Wellington Chibebe, Secrétaire général des ZCTU, Mme Lucia Matibenga, M. Timothy Kondo et M. Sam Machind. Cf. Observatoire, Lettre ouverte à M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, datée du 9 février 2005.

¹⁵ M. Bhakta B. Karki, vice-président du Congrès des syndicats du Népal (NTUC), région occidentale (Dhangadi), M. Deepak Tamang, président du NTUC, district de Jhapa, Mme Sarita Boon, membre régional du NTUC, Les enseignants de Kathmandu, Mme Gita Pathak, membre central, Union des travailleurs du bâtiment et M. Chandra Bhattari, vice-président, Union des travailleurs du bâtiment, Pokhara (Cf. Observatoire, Appel urgent NPL 002/0205/OBS 010.1).

¹⁶ ICFTU, *Three GEFONT trade union leaders arrested*, April 11, 2005.

ont été kidnappés, torturés et assassinés dans l'exercice de leurs activités syndicales.¹⁷ M. Ali Hassan Abd (Abu Fahad), un membre éminent et extrêmement critique du Syndicat du Pétrole et du Gaz, a été assassiné le 18 février 2005, alors qu'il regagnait son domicile.¹⁸

Monsieur le Président,

L'OMCT est particulièrement inquiète par la situation des leaders syndicaux et de leurs familles en **Colombie**, où le combat pour les droits des travailleurs et des paysans est souvent assimilé à une activité subversive, sous le prétexte de l'existence de groupes de guérilla de gauche. Rien qu'en 2004¹⁹, l'OMCT a enregistré quelque 25 exécutions de syndicalistes, tandis qu'une seule condamnation était prononcée.²⁰ En Colombie, les leaders syndicaux font toujours plus l'objet de menaces de mort de la part de groupes paramilitaires (menaces qui se terminent souvent en exécutions) et d'arrestations arbitraires par le Département administratif de Sécurité (DAS). Ces dernières semaines, l'OMCT a été informée de l'arrestation de deux syndicalistes : M. Hernando Hernández, du département des droits de l'homme de la FENSUAGRO (Federación Nacional Sindical Unitaria Agropecuaria), le 1^{er} juin 2005, et M. Javier Dorado, affilié au SIMANA (Sindicato del Magisterio de Nariño), le 26 mai 2005. Tous deux sont accusés de rébellion. Dans un rapport publié à l'occasion de cette conférence (intitulé *Colombia: El Aniquilamiento del Sindicalismo por la Norma y la Práctica*), trois fédérations syndicales colombiennes (la CUT, la CGT et la CTC)²¹ ont annoncé l'existence d'un plan de liquidation du mouvement ouvrier sous le regard complice de l'Etat. L'existence d'un tel plan, prenant pour cible des opposants politiques, a déjà été dénoncé dans le passé. Malgré des avertissements bien documentés, la

¹⁷ Le 4 janvier 2005, M. Hadi Saleh, un syndicaliste irakien éminent, a été brutalement torturé et assassiné à son domicile à Bagdad. Le 27 janvier 2005, M. Talib Khadim Al Tayee, le président du Syndicat irakien des ouvriers mécaniciens, métallurgistes et imprimeurs (IMM&PU), a été kidnappé lors d'une réunion du syndicat avec des ouvriers. Il a été relâché le 1^{er} février 2005. Le 11 février 2005, M. Moaid Hamed, Secrétaire général de la branche de Mosul de la Fédération irakienne des Syndicats (IFTU) a été kidnappé. Il a été libéré le 25 février 2005. Ces événements font suite au kidnapping et la libération d'autres leaders syndicaux de la même organisation. (Cf. Observatoire, Appel urgent IRQ 001 / 0205 / OBS 016 et Fédération irakienne des syndicats (IFTU), Communiqués de presse: *Talib Khadim released!*, daté du 2 février 2005; *The macabre death of Hadi Saleh*, daté du 9 février 2005; *Another Iraqi Trade Unionist Kidnapped: Moaid Hamed* daté du 18 février 2005; *The Secretary General of the IFTU Mosul Branch has been released*, daté du 25 février 2005, à la page Internet suivante : <http://www.iraqitradeunions.org/en/>).

¹⁸ M. Ali Hassan Abd était l'un des premiers militants à avoir organisé des syndicats dans l'industrie pétrolière dans l'Irak de l'après-Sadam, et ce dès le mois d'avril 2003 (Cf. Observatoire, Appel urgent IRQ 001 / 0205 / OBS 016).

¹⁹ Rapport annuel 2004 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

²⁰ Meurtre de Diofanol Sierra le 8 août 2002.

²¹ Centrale unitaire des travailleurs, Confédération des travailleurs de Colombie, et Confédération générale des travailleurs. Ce rapport est basé sur des données du Collège syndical national (ENS) et de l'ONG Commission colombienne de juristes (CCJ).

communauté internationale ne s'est alors pas mobilisée pour empêcher l'exécution et les disparitions forcées d'opposants politiques.

L'OMCT espère que la décision de l'OIT d'envoyer une délégation de haut-niveau en Colombie est le signe d'une volonté politique renouvelée de la communauté internationale de mettre un terme au harcèlement actuel des leaders syndicaux en Colombie et d'empêcher le pire scénario en ce qui concerne leur destin. L'OMCT se joint aux fédérations sus-mentionnées, dans l'espoir qu'à l'avenir, une approche globale et concertée entre le Haut-Commissariat aux Droits de l'homme et l'OIT permettra d'atteindre ce but.